

La sécurité incendie dans les ERP : l'apport du programmiste

La construction ou la réhabilitation d'un établissement recevant du public (ERP) soulève des enjeux majeurs en matière de sécurité incendie. Soumis à des réglementations complexes issues notamment de l'arrêté du 25 juin 1980 pour les établissements du premier groupe et du 22 juin 1990 pour ceux du second groupe, ces projets nécessitent une anticipation dès les premières phases. Chez Florès, nous en connaissons un rayon sur le sujet et sommes à même de vous accompagner dans vos projets. On vous en dit plus.

La philosophie de la réglementation incendie

Suite à une formation récente sur la réglementation incendie dans les ERP, nous avons constaté que sa philosophie repose essentiellement sur :

- **Limiter l'éclosion et la propagation du feu.** Pour protéger l'ensemble du bâtiment et de ses occupants.
- **Isoler les locaux présentant un risque incendie.** Afin de contenir les sources de danger.
- **Permettre l'évacuation et la protection des occupants.** En prévoyant des cheminements sûrs et des équipements adaptés.
- **Faciliter l'intervention des secours extérieurs.** En garantissant l'accessibilité et la lisibilité du site.
- **Assurer l'entretien et la vérification régulière des équipements de sécurité.** Pour maintenir leur efficacité dans le temps.

Parce qu'il vaut mieux prévenir que... reconstruire, c'est là qu'intervient notre expertise de programmiste !

La phase diagnostic : poser les bases solides de la sécurité

Dès le départ, nous réalisons un état des lieux complet de la situation réglementaire et technique :

- **Classement** de l'établissement (type et catégorie),
- **Dispositions constructives** (accessibilité des façades,)
- **Inventaire** des équipements de sécurité existants (alarme, ...).

Cette analyse met en évidence les écarts avec la réglementation applicable au projet envisagé.

La phase faisabilité : éviter les cauchemars budgétaires

Nous déterminons l'effectif maximum que peut accueillir le bâtiment selon ses caractéristiques et **identifions les travaux de mise en conformité** nécessaires pour chaque scénario programmatique. Cette évaluation, accompagnée d'un **chiffrage des impacts**, permet au maître d'ouvrage :

- D'arbitrer en connaissance de cause
- D'éviter les sueurs froides en phase chantier.

La phase programme : traduire les besoins en exigences

Le programme permet de repréciser les grandes lignes applicables au projet en matière de sécurité incendie. Il fixe les objectifs généraux :

- **Garantir la conformité réglementaire** selon la catégorie et le type d'ERP
- **Assurer la sécurité des personnes et la protection des biens**
- **Faciliter l'évacuation et l'intervention des secours**
- **Définir les exigences de principe** pour l'organisation du bâtiment et la protection des usagers

En résumé, le programme sert de cadre pour que les concepteurs puissent traduire les besoins en solutions concrètes, tout en respectant les réglementations et les objectifs de sécurité.

La phase analyse d'offres : vérifier la pertinence des propositions

Nous évaluons la capacité des équipes candidates à répondre aux enjeux identifiés, dans leurs offres : vérification des distances à parcourir, accessibilité des façades, etc. Cette analyse garantit que l'équipe retenue pourra mener le projet à son terme dans le respect de la réglementation.

Notre valeur ajoutée : anticiper plutôt que réparer !

Notre intervention permet de :

- **Sécuriser les procédures administratives**,
- **Anticiper les contraintes** dès l'origine,
- **Optimiser les solutions** techniques et financières,
- Et **coordonner les interfaces** entre les différents enjeux du projet.

Il est important de préciser que notre rôle de programmiste ne se substitue pas à celui du contrôleur technique qui interviendra en phase conception pour vérifier la conformité des solutions retenues ! Notre mission consiste à cadrer les enjeux en amont, pour permettre au maître d'ouvrage de prendre les bonnes décisions et aux concepteurs de travailler sur des bases solides.

En somme : nous posons les bonnes questions au bon moment, pour que les réponses arrivent avant les problèmes. Florès à votre service !

C.S.